

STATUTAIRES / CONTRACTUEL.ES ? CADRE SOCIAL HARMONISÉ ? LA SNCF SE MOQUE DE NOUS !

À la suite du courrier de la Direction des Ressources Humaines du 27 septembre 2024, il est clair que la SNCF tente de masquer des inégalités profondes entre salariés statutaires et contractuels.

Ses discours rassurant sur une soi-disant "harmonisation" des cadres sociaux cachent une vérité amère : les disparités de structure salariale, en matière de facilités de circulation, de médecine de soins et même de droit à l'action sociale persistent et même s'amplifient sous les choix dogmatiques d'une direction qui se moque de ses salarié.es en CDI. Une véritable convergence sociale ne peut se limiter à des ajustements symboliques ; elle doit commencer par un alignement des rémunérations et des avantages qui reflètent le travail réel des cheminot.es.

Images à télécharger

 Sans titre  Sans titre

Documents à télécharger

 Sans titre